

Descriptif des Unités d'Enseignement du Semestre 2 du parcours Documentation du master MEEF 2nd degré

FICHE DESCRIPTIVE UE 1 – S2

PARCOURS DOCUMENTATION MENTION 2ND DEGRÉ		MASTER 1 : SEMESTRE 2		
INTITULÉ		UE V21MEDC3 : Maitriser et réfléchir les savoirs académiques		
ECTS : 13				
Nombre d'heures étudiants : 103 dont CM : 40 dont TD : 63				
Responsable de l'UE : Chante Alain, UPVM3				
N° ECUE	Coef ECUE dans l'UE	Intitulés	Volume horaire	
			CM	TD
ECUE W2AMEDC3	4	Traitements documentaires	10	16
ECUE W2BMEDC3	2	Evolution et enjeux de la documentation	10	16
ECUE W2CMEDC3	4	Qualité et évaluation des projets documentaires	10	16
ECUE W2DMEDC3	3	Contextes professionnels	10	15
Volume horaire Total			103H/étudiant	
Objectif(s) de l'UE		Acquérir les connaissances disciplinaires relatives au champ des sciences de l'information et au domaine de l'information documentation et être en capacité de construire une culture professionnelle		
Démarche pédagogique		Etude, analyse de textes scientifiques et professionnels, exercices professionnels, lecture de documents...		
Principaux contenus de formation		Traitements documentaires : Présentation des procédures de traitement de l'information et de leurs évolutions, des langages documentaires, des normes, des formats et des standards utilisés dans les systèmes d'information documentaires. Evolution et enjeux de la documentation : Qualité et évaluation des projets documentaires : Présentation et analyse des structures documentaires et des démarches, des stratégies et des pratiques d'évaluation mises en œuvre dans le cadre des projets et des politiques documentaires.		
Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1 ^{er} juillet 2013)		Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel Compétences communes à tous les professeurs Pl. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		
Évaluation		Écrit, oral, dossier L'évaluation de cette UE n'est pas couplée à celle d'une autre UE		

FICHE DESCRIPTIVE UE 2 – S2

PARCOURS DOCUMENTATION- MENTION 2ND DEGRÉ		MASTER 1 : SEMESTRE 2		
INTITULÉ		UE V22MEDC3 : Outils et analyse de la pratique professionnelle		
ECTS :		7		
Nombre d'heures étudiants :		96	dont CM : 16 dont TD : 80	
Responsable de l'UE : Raynal Cécile, ESPE LR				
<i>N° ECUE</i>	<i>Coef ECUE dans l'UE</i>	<i>Intitulés</i>	<i>Volume horaire</i>	
			<i>CM</i>	<i>TD</i>
<i>ECUE W2EMEDC3</i>	3	Préparation aux épreuves écrites et orales	0	50
<i>ECUE W2FMEDC3</i>	2	Utilisation des TICE par le professeur documentaliste	6	20
<i>ECUE W2GMEDC3</i>	2	Droit de l'information et de l'image	10	10
Volume horaire Total			96 H/étudiant	
<p>Compétences professionnelles visées</p> <p>(en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013)</p>		<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire partager les valeurs de la République 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage 4. Prendre en compte la diversité des élèves 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier 10. Coopérer au sein d'une équipe 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 12. Coopérer avec les parents d'élèves 13. Coopérer avec les partenaires de l'école 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes</p> <p>D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement que le professeur documentaliste contribue à définir D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.</p>		

FICHE DESCRIPTIVE UE 3 – S2

PARCOURS DOCUMENTATION- MENTION 2ND DEGRÉ		MASTER 1 : SEMESTRE 2		
INTITULÉ		UE V23MEDC3 Culture commune et mise en situation professionnelle		
ECTS : 10				
Nombre d'heures étudiants : 39 dont CM : 39				
Responsable de l'UE : Raynal Cécile, ESPE LR				
N° ECUE	Coef ECUE dans l'UE	Intitulés	Volume horaire	
			CM	TD
ECUE W2HMEDC3	5	Concevoir, programmer et mettre en œuvre un enseignement	24	
ECUE W2IMEDC3	5	Stage (2 semaines). Préparation et suivi de stage	15	
Volume horaire Total			39 H/étudiant	
Objectif(s) de l'UE		Construire sa culture professionnelle dans le cadre d'une pratique accompagnée en CDI dans les établissements scolaires et en concevant des activités de formation.		
Démarche pédagogique		Lecture et analyse de textes et de documents scientifiques et professionnels (écrits et audiovisuels), analyse de séquences et séances pédagogiques, analyse des activités observées en CDI, co-construction et mise en commun à partir d'outils collaboratifs (carte heuristique ; mur...), expérimentations dans le cadre du stage.		
Principaux contenus de formation		Concevoir, programmer et mettre en œuvre un enseignement : formation des élèves à la culture de l'information ; théories de l'apprentissage et outils numériques ; éducation aux médias et à l'information ; la lecture au CDI Stage (2 semaines).		
Lien avec le stage		Oui		
Compétences professionnelles visées (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1 ^{er} juillet 2013)		<p>Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire partager les valeurs de la République 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage 4. Prendre en compte la diversité des élèves 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier 10. Coopérer au sein d'une équipe 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 12. Coopérer avec les parents d'élèves 13. Coopérer avec les partenaires de l'école 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel <p>Compétences communes à tous les professeurs</p> <ol style="list-style-type: none"> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves 		

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

- D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement que le professeur documentaliste contribue à définir
- D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.